

FICHE INSCRIPTION Particulier

VIDE GRENIER organisé par l'ASSOCIATION GYMNIQUE LOUDUNAISE

Première édition du vide grenier de l'AGL. Le club de Gym de Loudun ouvre ses portes le dimanche 18 mai 2025 pour présenter son club et les différents cours qui y sont proposés. Parallèlement aux portes ouvertes, nous proposons un vide grenier ouvert à tous sur le terrain de basket annexe au gymnase.

L'accès au vide grenier pour les installations se fera à partir de 05h00. Ouverture au public de 07h00 à 18h00.

Les portes ouvertes du gymnase débuteront à 09h00, et ce jusqu'à la fermeture du vide grenier.

INSCRIPTION VIDE GRENIER	
NOM / PRENOM :	
Adresse:	
CP:	VILLE:
Adresse Mail:	
Téléphone	
N° de la pièce d'identité:	
Date de délivrance:	
Par:	
N° Immatriculation véhicule si emplacement ≥ 5m:	
Déclare sur l'honneur:	
<ul style="list-style-type: none">- ne pas être commerçant- vendre uniquement des objets personnels et usagés selon le code du commerce (art L310-2).- participer à un maximum de 2 brocantes ou vide greniers en 2025, dont celui-ci (art R321-9 du code pénal).	
FAIT À:	LE:
SIGNATURE:	
Ps: cette attestation servira à remplir le registre remis au mairie de Loudun.	

TARIF: 1.50€ / mètre linéaire

Véhicule autorisé sur place si emplacement ≥ 5m

Je réserve m soit : 1.50 € x m = € réglé en

- espèces.
- chèque.
- CB.

Reglements par espèces, chèque ou CB possible sur place.

Réservation possible par téléphone au 06 69 05 07 05 ou au 06 87 16 50 76

FICHE INSCRIPTION Personne Morale

VIDE GRENIER organisé par l'ASSOCIATION GYMNIQUE LOUDUNAISE

Première édition du vide grenier de l'AGL. Le club de Gym de Loudun ouvre ses portes le dimanche 18 mai 2025 pour présenter son club et les différents cours qui y sont proposés. Parallèlement aux portes ouvertes, nous proposons un vide grenier ouvert à tous sur le terrain de basket annexe au gymnase.

L'accès au vide grenier pour les installations se fera à partir de 05h00. Ouverture au public de 07h00 à 18h00.

Les portes ouvertes du gymnase débuteront à 09h00, et ce jusqu'à la fermeture du vide grenier.

INSCRIPTION VIDE GRENIER

NOM / PRENOM :

Représentant la Société:

N° registre du commerce/des métiers:

Adresse siège:

CP: VILLE:

Adresse Mail:

Téléphone

N° de la pièce d'identité du représentant:

Date de délivrance:

Par:

N° Immatriculation véhicule si emplacement \geq 5m:

Déclare sur l'honneur:

- être soumis au régime de l'art L310-2 du code de commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliés usagés. (art 321-7 du code pénal)

FAIT À:

LE:

SIGNATURE:

Ps: cette attestation servira à remplir le registre remis au mairie de Loudun.

TARIF: 1.50€ / mètre linéaire

Véhicule autorisé sur place si emplacement \geq 5m

Je réserve m soit : 1.50 € x m = € réglé en

espèces.

chèque.

CB.

Reglements par espèces, chèque ou CB possible sur place.

Réservation possible par téléphone au 06 69 05 07 05 ou au 06 87 16 50 76

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Le vide grenier est ouvert au public de 07h00 à 18h00, il aura lieu sur le terrain de basket, Gymnase Jean Tursini, Rue du stade 86200 LOUDUN.

L'accès aux emplacements est possible à partir de 05h00, les véhicules ne seront plus autorisés à circuler à partir de 07h00. Seuls les emplacements de 5m ou plus pourront garder leurs véhicules sur leurs stands.

Tout exposant est responsable de son matériel (tables, parasols, véhicule...), les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident.

Tout objet en vente est sous la responsabilité de son propriétaire. Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité de dommage sur celui-ci (casse, vol ...).

Les professionnels de ventes de confiseries ne sont pas acceptés sur le vide grenier. Le club AGL mettra à disposition un stand de restauration sur place.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure. Les exposants ayant effectué un règlement avant la manifestation seront remboursés en cas d'annulation.

En cas de désistement de l'exposant, le remboursement ne pourra pas être effectué.

Lors de votre départ, l'emplacement devra être rendu propre .

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

L'équipe AGL